

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES
AND ANIMAL INDUSTRIES

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRES

COMMUNIQUE N° **00025** /C/MINEPIA/SG/DAG/2019 du 09 JUIL 2019

portant annulation de la lettre-commande faisant suite N° 00003 /AONO/MINEPIA/CMPPM/2019 du 15 avril 2019 pour l'acquisition de 250 pinces à castrer.

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° **00288** /D/MINEPIA/SG/DAG/2019 du 09 JUIL 2019, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets BITA	Trente-huit millions quatre cent quatre-vingt-sept mil neuf cent trente-sept (38 487 937)	Direction de Développement des Productions et des Industries Animales	Quatre-vingt-dix (90) jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre-commande correspondante.

A l'expiration de ce délai, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales se réserve le droit de réattribuer, sans qu'il y ait lieu à réclamation, ladite lettre-commande au soumissionnaire classé deuxième. /-

Yaoundé, le 09 JUIL 2019

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches
et des Industries Animales,

Ampliatiions :

- MINMAP;
- ARMP;
- Archives/Chronos.

